

Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration de logements

À partir du 31 mai 2018, les indices des prix des travaux d'entretien-amélioration de logements seront publiés en base 2015

Les indices des prix des travaux d'entretien-amélioration de logements ont été diffusés pour la dernière fois en base 2010 le 28 février 2018. La dernière période de référence de ces indices est le quatrième trimestre 2017.

À compter de la publication des indices du premier trimestre 2018, qui aura lieu le 31 mai 2018, les indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements seront diffusés en base 2015.

En base 2010, les indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements sont en référence 100 pour l'année 2010 : cela signifie que la moyenne des quatre indices trimestriels de l'année 2010 est égale à 100. À compter du passage à la base 2015, leur référence deviendra 100 pour l'année 2015 : la moyenne des quatre indices trimestriels de l'année 2015 sera égale à 100.

À l'occasion du passage à la base 2015, la nomenclature des travaux d'entretien-amélioration de logements sera calée sur la nomenclature des classes de la division 43 Travaux de construction spécialisés de la CPF rév. 2.1 correspondant à des travaux d'entretien-amélioration. Cette nomenclature est accessible depuis le lien suivant :

<https://www.insee.fr/fr/information/2399243>.

Par ailleurs, toujours à l'occasion du passage à la base 2015, le champ des indices des prix des travaux d'entretien-amélioration, actuellement restreint aux logements, sera étendu aux bâtiments non résidentiels. Les indices seront diffusés séparément sur le champ des bâtiments résidentiels, des bâtiments non résidentiels et de l'ensemble des bâtiments.